



# Compte-rendu

## Réunion de secteur – CCBDC – 19 mai 2022

Anthony LAURENT — 02 33 71 65 31 — 06 88 61 64 41 — [al Laurent@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:al Laurent@parc-cotentin-bessin.fr)

### I. Rappel des objectifs

Rencontrer les élus des communes du Parc, leur présenter la révision de charte et aborder deux thèmes avec eux :

Les problématiques locales de leur secteur, concernant la biodiversité et la nature ordinaire, l'évolution des paysages, les effets du dérèglement climatique, la qualité et la quantité de la ressource en eau, tourisme (surfréquentation éventuelle, valorisation de sites), agriculture, attractivité pour de nouveaux habitants (emploi, services, mobilités, habitat), production locale d'énergie renouvelable.

La question des aménagements envisageables pour améliorer la qualité des centres-bourgs : végétalisation, services, lieux de convivialité...

### II. Restitution

#### Questions / réponses

Pourquoi notre territoire est-il labellisé Parc naturel régional ?

La présence de 30 000 ha de marais, le patrimoine bâti en terre, l'agriculture herbagère et laitière sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, le label de Parc naturel régional est délivré pour 15 ans par l'Etat à des territoires habités, ayant des patrimoines naturels et culturels riches mais fragiles. Le rôle d'un Parc est de développer son territoire tout en préservant ses patrimoines.

Quelles actions mène le Parc sur son territoire ?

La restauration du bâti en terre, le soutien à l'agriculture en zone humide (marais) et la gestion d'espaces naturels protégés (réserves nationales, ENS, natura 2000...) sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, les modes d'action du Parc reposent sur :

- Le conseil, l'expertise, l'accompagnement, le financement
- La recherche et l'expérimentation
- L'accueil, la sensibilisation et la mobilisation des publics

Les thématiques traitées par le Parc sont nombreuses :



- Biodiversité, nature ordinaire
- Tourisme
- Energies renouvelables
- Bâti et construction en écomatériaux
- Agriculture en zone humide
- Gestion de l'eau douce
- Aménagement, urbanisme et paysages
- Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Avez-vous déjà visité la Maison du Parc ?

Oui, pour la majorité des élus (75%), mais plusieurs ne l'ont jamais visitée.

Pourquoi êtes-vous délégué du Parc ?

Pour la majorité des élus délégués, il s'agit d'une désignation « par défaut », faute de volontaires, ou « parce qu'il en fallait un ». Plusieurs, néanmoins, se sont portés volontaires : par adhésion aux valeurs du Parc, ou pour mieux connaître son rôle sur le territoire.

En partenariat avec le bureau d'études Indiggo, le Parc a fait le constat que le rôle de délégué était mal défini et peu intéressant pour les élus. Dans sa nouvelle charte 2025-2040, le Parc va redessiner sa gouvernance pour rendre le rôle des délégués plus concret, et davantage impliquer les élus dans le fonctionnement de la structure.

### Problématiques locales

Biodiversité, nature ordinaire

- Travailler avec la population l'évolution des espaces verts et des infrastructures

Accueillir de nouveaux habitants

- Problème des locations saisonnières
- Rôle des PLUi et SCOT
- Équilibre constructions neuves / rénovations
- Attention à la consommation d'espace naturel agricole et forestier, limiter l'étalement urbain (x2)
- Quel maintien des services et où ?
- Nécessite d'avoir les services qui vont avec, et en particulier, l'accompagnement médical
- Le PLUi restrictif ne prend pas en compte les communes rurales

Agriculture

- Préservation des sols : pas d'artificialisation, maintien de la vie microbienne, capter et stocker l'eau, entourer de talus et de haies



- Agriculture et niveaux d'eau : le curage étant difficile, les zones de marais humides perdent de la qualité (mauvaises herbes, parasites pour les bêtes...)
- Tourbières de Baupte et Gorges : on fait quoi après l'arrêt des pompages ?
- Aider davantage le pâturage et la fauche des marais : plus de simplicité réglementaire, plus d'aides, arrêt des fauches tardives
- Favoriser le pâturage dans la distribution des aides

#### Evolutions des paysages, effets du dérèglement climatique

- La végétalisation des villes (réchauffement)
- Maintien des haies, encourager la filière bois pour produire de l'énergie
- Trop de haies disparaissent, maladies de certains arbustes
- Gestion des haies : abatage sauvage ?

#### Qualité et quantité de la ressource en eau

*Aucune contribution*

#### Tourisme (éventuelles surfréquentations, valorisation de sites...)

- Des lieux types « refuges » pour les promeneurs, randonneurs, cyclistes
- S'éloigner du tourisme de mémoire
- Favoriser les petits accueils locaux
- Quelle place pour héberger les touristes ? Campings, résidences secondaires
- La vision touristique du Parc est-elle compatible avec le projet de musée « Hommage aux héros ? »
- Les touristes sont les bienvenus mais ils prennent parfois trop de liberté

#### Production locale d'énergie

- Méthanisation : organiser, regrouper, mais pas au détriment de l'agriculture
- Aider la mise en place de petites unités de méthanisation
- Réglementer la méthanisation
- Doit-on se fermer à la méthanisation ?
- Eolien marins ?
- Solaire ?
- Question du raccordement
- Conseiller les ASA pour leur survie, et maintenir, écouter les gens de terrain

#### Aménagement des centre-bourgs

#### **Atouts :**



- Bourg agréable
- Piste cyclable (x2)
- Accès rapide avec la RN13
- Possibilité d'accueillir de nouveaux habitants (zones non submersibles)
- Tranquillité (x2)
- Qualité de vie
- Commerces de proximité (x2)
- Commerces principaux
- Ecole et ramassage scolaire (x3)
- Nombreux chemins (x4)
- Habitat de qualité
- Bord de mer et bocage (x2)
- Une grande solidarité entre les habitants
- Convivialité
- Moins d'éclairage public
- Cité dortoir (calme, rural)
- Salle des fêtes
- Autre : rôle des commerces pour la convivialité, le dynamisme, le lien social et le maintien des anciens (mais viabilité économique dépend de la taille de la commune)

#### Points à améliorer :

- La valorisation de l'environnement naturel, notamment des rivières
- Aménagements pour les touristes
- Salles des fêtes
- Vitesse trop rapide sur les axes routiers, problème de circulation rapide dans les centres bourgs (x3)
- Développer les commerces de proximité
- PLUi à développer
- Maintenir et développer les panneaux d'indication du Parc dans les bourgs
- Améliorer les lieux publics et les espaces publics
- Supprimer les panneaux publicitaires

#### Pistes d'action :

- Organiser des balades ou activités nautiques (ou faire connaître l'offre) pour valoriser l'environnement naturel
- Plus de tables de pique-nique pour inciter les touristes à s'arrêter

#### Cartes sites emblématiques / sites dégradés

#### « Coups de cœur »



- Liesville sur Douve
- La forêt de Mont Castre
- Le Marais de Gorges

« Coups de gueule »

- Marais mal entretenus par les agriculteurs
- Algues brunes dans la Terrette
- Canal Vire et Taute à dévaser et nettoyer pour faciliter l'accès
- La prolifération de la crassule dans le marais de Saint Fromond

### III. Feuille de présence

15 présents

NOM Prénom	Collectivité représentée
MARIE Philippe	Sainte-Marie-du-Mont
SILIERES Florent	Terre-et-Marais
HEROUT Marie-Agnès	CCBDC
LANCRE Alain	Saint-Martin-de-Varreville
LECONTE Bertrand	Sainte-Marie-du-Mont
MICHEL Haize	Saint-Germain-de-Varreville
AUBRIL Pierre	Sainte-Mère- Eglise
HENNINGER Albert	Baupte
ENOT Hubert	Blosville
HOUEL Hervé	Carentan-les-Marais
JACQUET Jean-Pierre	Terre-et-Marais
LANGLOIS Alain	Terre-et-Marais
LARUE Muriel	Méautis
LEBLANC Michel	Appeville